



Atelier de formation sur la responsabilité du
journaliste et le rôle d'un observatoire de la déontologie
et de l'éthique des médias

**Déclaration du Président de la Haute Autorité des
Media et de l'Audiovisuel (HAMA),
M. Abdéramane Barka Abdoulaye Doningar**

Mardi 15 novembre 2022,
à la Maison des Médias du Tchad (MMT)

**Madame et messieurs les membres du Collège de la
Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA)**

**Monsieur le secrétaire exécutif de la Maison des Médias
du Tchad (MMT) et monsieur le Président de l'Union des
Journalistes Tchadiens (UJT)**

**Messieurs les chefs des départements et conseillers
techniques de la HAMA**

**Mesdames et messieurs les responsables des
organisations professionnelles des médias**

Mesdames et messieurs les responsables des médias

Mesdames et messieurs les cadres de la HAMA

Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités

Chers participants

Chaque difficulté est une autre expérience, et chaque expérience est une leçon, sinon, toute une école. Et l'école de la vie nous a enseigné et rappelé, dernièrement, nous, Tchadiens, que, pour une société humaine, la promotion de la paix est d'une nécessité déterminante, et le dialogue en est un ciment. Les prises de positions partisans ayant précédé et suivi les manifestations du 20 octobre 2022, juste au sortir du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS), rappellent à cette nécessité qu'en plus de promouvoir un dialogue permanent, il faut, surtout, cultiver, semer dans les cœurs et

les esprits des citoyens, l'amour du prochain, pour une cohabitation pacifique durable. Comment donc réaliser ce rêve de voir les ambitions, en particulier politiques, s'exprimer sans aucune violence au Tchad ? Comment mobiliser tous les Tchadiens à concentrer leurs énergies débordantes sur le développement harmonieux de leur pays, à exprimer leurs talents plutôt par des initiatives porteuses d'élan et de forces d'unité, de travail et de progrès pour le Tchad, comme nous l'enseigne notre devise nationale ? Il est évident que les médias ont pour rôle d'informer, d'éduquer et de distraire. Mais cette mission se retrouve déviée, plutôt renversée, lorsque, par des prises de positions partisans, le journaliste s'implique dans l'événement, en devient acteur. Le rôle premier de la Radio Mille Collines dans le génocide rwandais, par exemple, rappellera toujours à l'histoire que, par de mauvaises manipulations de l'information, des médias peuvent mener un peuple au pire. Le nom de son journaliste, Hassan Gueze, associé définitivement à ce génocide, reste affiché à jamais au pavillon des victimes, au faubourg de Kigali. Prions que plus jamais il n'y ait, ni au Tchad ou en Afrique, ni ailleurs dans le monde, des journalistes associés à des crimes ! Ce qu'il nous faut c'est des journalistes véritablement professionnels dans l'exercice de leur métier, réalisant leur vocation dans les règles de l'art, des vecteurs de la paix et du développement.

Mesdames et messieurs Très chers journalistes

Le journalisme est à la fois une profession, un métier et un art. Le journalisme est une profession parce qu'il est une activité relevant d'un domaine spécifique ; parce qu'il est aussi un emploi, une carrière... Le journalisme est un métier parce qu'il s'apprend et permet à celui qui l'exerce de réaliser des produits appréciables; il a ses techniques, règles et principes. Le journalisme est, enfin, un art parce que son exercice nécessite du talent, de la méthode et, toujours, de l'habileté.

En effet, on ne se lève pas un bon matin pour s'autoproclamer journaliste. Il est, toutefois, évident que certains apprennent le journalisme dans des écoles de formation et d'autres par la pratique directe, mais tous ont besoin d'une remise en cause

permanente pour rester à la hauteur de leur mission. Dans le cas échéant, ils risquent de se révéler plutôt un danger pour la société, qui leur confie, tacitement, son sort. Cette situation est, généralement, imagée par l'expression que le journalisme est un « *couteau à double tranchant* », parce qu'il peut couper autrui, c'est-à-dire, simplement, la société, tout comme il peut couper le journaliste lui-même qui en abuse, le manipule mal, l'exerce dans l'ignorance de son art... Car, déjà, l'information est un couteau à tranchants, peut-être pas seulement doubles, mais plutôt multiples, suivant les dimensions que l'information peut servir et desservir des intérêts personnels de celui qui la dispense et, à la fois ou non, servir ou desservir la société à laquelle il la destine. C'est que cette dispensation de l'information, l'exercice du journalisme, est exposée à tous risques et expose, à son tour, la société entière à la seule responsabilité du journaliste de décider de donner ou de ne pas donner de l'information, de la manipuler ou pas, de la donner sous un prisme partisan ou professionnel, etc. Pour parer à toutes éventualités consécutives à un abus de ce grand pouvoir, le monde entier, avec en tête les Nations unies, place les médias en première ligne dans sa grande lutte contre le discours de haine et ses conséquences très néfastes pour la société.

Entretemps, les journalistes tchadiens, conscients de la grande confiance à eux accordée par la société pour son accès à une information véridique, juste et équilibrée, ont, après avoir adopté un code d'éthique et de déontologie à cet effet, installé, le 10 octobre 2004, les membres du Bureau de l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique des Médias au Tchad (ODEMET), dont ils ont adopté les statuts quelques mois plus tôt, le 12 juin 2004, à l'issue du 5^{ème} Congrès de l'Union des Journalistes Tchadiens (UJT).

Mesdames et messieurs Très chers journalistes

Depuis la Déclaration de Windhoek (Namibie) sur la promotion d'une presse africaine indépendante et pluraliste, divers dispositifs complémentaires sont adoptés pour garantir la

liberté d'expression et d'information, la protection et la défense des journalistes, le pluralisme médiatique, etc. Par la même occasion, ces dispositifs promeuvent la protection d'autorités administratives indépendantes de régulation et la mise en place d'organes d'autorégulation efficaces. *« Tout organe de régulation établi pour connaître des plaintes sur le contenu des médias, y compris les conseils des médias, doit être protégé contre toute ingérence excessive de nature politique, économique et autre. Ses pouvoirs doivent être administratifs par nature et il ne doit en aucun usurper le rôle des tribunaux. Une autorégulation effective constitue le meilleur moyen de promouvoir des normes élevées dans le domaine des médias »*, recommandent les points 2 et 3 du chapitre IX de la Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique, adoptée à l'issue de la 32^{ème} session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, tenue du 17 au 23 octobre 2002, à Banjul, en Gambie.

C'est dans cette démarche que la Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA) a bien voulu accompagner les organisations professionnelles des journalistes et des médias, à travers l'Union des Journalistes Tchadiens (UJT) et la Maison des Médias du Tchad (MMT), dont je me félicite de l'investissement personnel des responsables, à une remise à niveau des journalistes sur leur responsabilité de servir la société à son plein épanouissement plutôt qu'à sa dérive, ainsi qu'à la redynamisation de l'ODEMET, avec l'installation d'une nouvelle équipe.

Chers participants

A travers l'atelier dont la cérémonie d'ouverture officielle nous réunit aujourd'hui, vous aller travailler avec les formateurs sur le discours de haine et ses impacts sociaux, le rôle social du journaliste à l'ère du numérique, les conséquences du non-respect du code d'éthique et de la déontologie du journaliste tchadien ainsi que de la loi, l'apport du code d'éthique et de la déontologie du journaliste tchadien dans la prévention des dérapages médiatiques, les grandes entorses actuelles au code d'éthique et de la déontologie du journaliste tchadien dans l'exercice du journalisme au Tchad ainsi que le rôle de

l'ODEMET dans un exercice professionnel du journalisme au Tchad.

Je voudrais exprimer mes encouragements à tous ceux qui s'investissent à la réalisation de cette mission de formation de journalistes tchadiens sur leur propre code d'éthique et de déontologie, en soulignant à cet effet qu'une incitation à la haine, une injure ou une diffamation de moins est un pas gagné dans la professionnalisation du métier, en général, et l'assainissement de son environnement d'exercice, en particulier.

J'ouvre ainsi cette formation avec l'espoir qu'elle apportera, très prochainement, une grande amélioration dans la production des journalistes tchadiens, donc de leurs médias, au profit de la paix, de la stabilité et du développement du Tchad.

Je vous remercie !